

# Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée professionnel Raymond Cortat - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration - en apprentissage

## Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

### Lycée professionnel Raymond Cortat - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration - en apprentissage (36583)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée professionnel Raymond Cortat - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration - en apprentissage (36583)	Jury par défaut	Tous les candidats	12	26	9

## Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats	Analyse des bulletins de première et de terminale	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Savoir faire	Appréciations des matières professionnelles dans les bulletins	Essentiel
	Communication	Maîtrise communication écrite et orale	Très important
Savoir-être	Codes professionnels	Appréciations dans les bulletins des PFMP	Très important
	compétences relationnelles	Appréciations bulletins, chef d'établissement /Parcours Sup	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Investissement dans le projet	la lettre de motivation	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Connaissance monde professionnel	Lettre de motivation Diversité des PFMP Perspective post BTS	Complémentaire
	Capacité du candidat à s'engager, éléments de personnalité.	Lettre de motivation et état des divers engagements du candidat.	Complémentaire

## Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

## Critères éliminatoires

**Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures**

Avis négatif du chef d'établissement (capacité à réussir "peu démontrée").

## Critères « parcours en cordée de la réussite »

**Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures**

Non, critère non pris en compte.

## Les modalités d'examen des vœux

### Les modalités d'examen des vœux

Le nombre limité de vœux a permis un examen personnalisé des vœux : tous les dossiers ont été analysés, d'abord par le chef d'établissement, puis présentés en commission de recrutement BTS MHR.

Commission composée des coordonnateurs des disciplines concernées par la formation, par le DDFPT et le proviseur.

### Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

## Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

### Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La commission a été particulièrement attentive aux notes et appréciations portées par les différents professeurs des années de 1ère et Terminale : veillez à vous constituer un bon dossier par un engagement régulier et approfondi dans votre scolarité.

**Signature :**

François DEFRANCE,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée  
professionnel Raymond Cortat